

TROPHÉE RÉGIONAL des Écoles de Cyclisme

PLEUCADEUC

À la salle polyvalente

Catégorie U9 à U13

PROGRAMME DES ÉPREUVES

- Adresse
- Vitesse
- Cyclo-cross
- Méca jeux
- Sur route



DIM. 22 JUIN 2025

Véjoce
Vannetais
CYCLISME

TROPHÉE RÉGIONAL DES ÉCOLES DE CYCLISME **GUIDE TECHNIQUE**

RÈGLEMENT GÉNÉRAL	3
1/ DATE ET LIEU	3
2/ ÉQUIPES PARTICIPANTES	3
3/ COMPOSITION DES ÉQUIPES	3
4/ ENCADREMENT DES ÉQUIPES ET CONTRÔLE DES ÉPREUVES	3
5/ RÉUNION DES RESPONSABLES ET REMISE DES DOSSARDS	4
6/ ÉPREUVES	4
7/ ENGAGEMENTS	4
8/ CLASSEMENTS ET RECOMPENSES	4
9/ RÉCLAMATIONS	5
10/ SÉCURITÉ - SECOURS	5
11/ ADHÉSION AU RÈGLEMENT	6
12/ COMPOSITION DU JURY	6
RÈGLEMENT TECHNIQUE	7
1/ RÈGLES TECHNIQUES POUR L'ENSEMBLE DES ÉPREUVES	7
2/ ÉPREUVE D'ADRESSE	8
3/ U11 et U13 MECA-JEUX	9
4/ ÉPREUVE DE CYCLO-CROSS	10
5/ ÉPREUVE DE VITESSE	11
6/ ÉPREUVE SUR ROUTE	12
RETRAIT ET SUIVI DES DOSSARDS	16
CONTRÔLE DES ÉPREUVES	16
BULLETIN D'ENGAGEMENT	17
PLAN DU SITE	18

RÈGLEMENT GÉNÉRAL

1/ DATE ET LIEU

Le trophée régional des écoles de vélo se tiendra le dimanche 22 juin à Pleucadeuc (Morbihan).

2/ ÉQUIPES PARTICIPANTES

L'épreuve organisée sous l'égide de la FFC concerne les écoles de cyclisme des clubs sélectionnés lors du trophée départemental des départements 22-29-35-56.

5 écoles par département sont sélectionnées ainsi que l'école du club organisateur, le Véloce Vannetais Cyclisme.

Une sélection (une équipe mixte ou féminine) par département complètent la liste des équipes participantes soit 25 équipes au total.

3/ COMPOSITION DES ÉQUIPES

Pour la sélection du trophée Régionale l'équipe doit être au maximum composée de : 2 U9, 2 U11, 2 U13 plus 2 féminines soit 8 licenciés.

Chaque coureur portera le maillot de son club ou le maillot de sa sélection départementale.

4/ ENCADREMENT DES ÉQUIPES ET CONTRÔLE DES ÉPREUVES

Indépendamment du responsable d'équipe nommément désigné, chaque club devra, dans le but d'assurer le bon déroulement des épreuves, désigner 2 encadrants «École de vélo » pour le contrôle des épreuves. (Penser à se munir de chronomètres) pas de téléphone portable. (Voir tableau des postes demandés)

Les identités des encadrants seront déclinées par mail à edc.veleoce@gmail.com.

5/ RÉUNION DES RESPONSABLES ET REMISE DES DOSSARDS

La réunion des responsables d'équipes aura lieu à **7h45** précise à la salle des sports de Pleucadeuc (**Complexe polyvalent, 56140 Pleucadeuc**). Au cours de celle-ci, seront rappelés le règlement et les points importants de la journée.

Le responsable désigné par chaque équipe pourra retirer le dossard des coureurs à partir de **8H00**. Il devra restituer les dossards des coureurs absents avant le début des épreuves.

Les dossards devront être restitués au club organisaiteur à la fin de la journée.

6/ ÉPREUVES

Les jeunes engagés participent aux différentes épreuves en fonction de leur catégorie d'âge.

CATÉGORIE	ÉPREUVES				
	ADRESSE	MECA JEU	VITESSE	CYCLO-CROSS	ROUTE
U9	X		X	X	X
U11		X	X	X	X
U13		X	X	X	X

7/ ENGAGEMENTS

Les engagements par club sont à faire 10 jours avant l'épreuve soit le 12 juin au plus tard.

8/ CLASSEMENTS ET RECOMPENSES

Les résultats seront proclamés lors d'une cérémonie de clôture à la salle des sports de Pleucadeuc et débutera 1h15 environ après la fin des épreuves sur route, c'est-à-dire à partir de 17H environ.

8.1 - Classement général par équipes

Pour participer au classement général, les équipes devront être représentées avec 8 participants dont deux féminines pour entrer dans le classement par équipe complète.

Le classement se fera, sur les places des 8 compétiteurs de chaque club dans chacune des épreuves (1er : 1 point, 2ème : 2 points...) de vitesse, cyclo-cross et sur route sachant que les compétitions d'adresse et de Méca jeu sont combinées dans une seule et même épreuve en fonction des catégories.

En cas d'égalité pour les U9 c'est le classement adresse qui prime. Pour les U11 et U13, ce sera l'épreuve de Méca jeu.

Pour les équipes qui ne peuvent pas présenter une équipe complète (absence de filles ainsi que nombre de participant < à 8) et sera classée parmi les équipes incomplètes.

8.2 - Classement par équipes

Un classement par équipe sera établi, par l'addition de tous les points des compétiteurs par équipe sur la journée.

8.3 - Récompenses

Les 5 premières équipes recevront un trophée d'or, les 6 équipes suivantes recevront un trophée d'argent.

Toutes les autres équipes recevront un trophée de bronze.

Un podium individuel sera effectué pour les 3 premières et premiers de chaque catégorie à la suite du classement général de la journée. Il leur sera remis une coupe ou un trophée (pas de maillot).

9/ RÉCLAMATIONS

Seuls les responsables désignés des écoles de cyclisme participantes sont habilités à solliciter les membres du jury (voir 12 : COMPOSITION DU JURY) identifiables par le port d'un badge distinctif, en cas de litiges ou de contestations. Celles-ci seront recevables par écrit dans un délai maximum de 30 minutes après l'affichage des résultats de chaque épreuve.

Aucune remarque intempestive de la part des parents, supporters ou autres à l'encontre des arbitres, dirigeants ou autres bénévoles ne sera tolérée.

Tout manquement se traduira par une pénalité de 120 points de l'équipe fautive.

Les membres du jury et les arbitres se réuniront en fin de matinée au local informatique et à l'issue des épreuves sur route pour examiner les litiges éventuels avant la divulgation des classements définitifs et la proclamation des résultats.

10/ SÉCURITÉ - SECOURS

Lors de cette journée la prise en charge des premiers secours sera assurée par le Véloce Vannetais Cyclisme, ci-après désigné :

M. Laurent BLOND : 07 50 81 70 50

Chaque coureur sera sous la responsabilité des éducateurs de son club et de ses parents si ceux- ci sont présents lors de cette manifestation sportive.

Le port du casque et des gants sont obligatoires pour toutes les épreuves. Cette règle est étendue aux encadrants et aux parents dès qu'ils circulent à vélo sur le site et aux abords.

Une pénalité de 120 points pour non-respect du règlement FFC sera attribuée à l'équipe concernée.

11/ ADHÉSION AU RÈGLEMENT

L'inscription, établie par le club, des jeunes coureurs et des encadrants par l'intermédiaire du bulletin d'engagement, entraîne l'approbation du présent règlement.

12/ COMPOSITION DU JURY

Le collège des arbitres sera désigné par la commission des arbitres :

Président du jury : responsable de toutes les épreuves

Arbitre 1 : responsable de la vitesse puis des autres épreuves

Arbitre 2 : responsable des jeux d'adresses puis des autres épreuves

Arbitre 3 : responsable des épreuves de Méca jeu puis des autres épreuves

Le jury ainsi que la commission jeunes auront un droit de regard sur tous les classements (vitesse, adresse, cyclo-cross, route, classement général individuel, et par équipe) avant l'annonce officielle des résultats.

Aucune décision ne pourra être prise sans réunion préalable du Jury et de la commission jeunes.

RÈGLEMENT TECHNIQUE

1/ RÈGLES TECHNIQUES POUR L'ENSEMBLE DES ÉPREUVES

1.1 - Casques, gants & dossard

Le casque, les gants et le dossard non plié à épingle (6) seront obligatoires pour toutes les épreuves. Le port du casque est également obligatoire sur l'ensemble du site avant et après les épreuves.

Tout manquement à cette règle de base dûment constaté par un membre du Jury entraînera une pénalisation de 120 points de l'équipe concernée.

En cas de perte du casque durant une épreuve, le coureur devra s'arrêter immédiatement. Il ne pourra repartir qu'à nouveau coiffé de celui-ci sous peine de mise hors course.

1.2 - Vélos

Tous les types de vélos sauf BMX seront acceptés s'ils sont conformes aux normes UCI. Les guidons dits « cornes de vache » (embouts de guidon) sont interdits. LES COCOTTES devront impérativement respecter la norme UCI.

Les extrémités des cintres devront être obturées par des embouts.

Le développement sera limité à 5,60m pour les catégories pour les U9 et U11. Pour les U13, il est de 6,40m.

Le blocage du ou des dérailleurs ne sera pas accepté.

Tout braquet non conforme à la catégorie ne sera pas autorisé à courir.

Les coureurs devront se présenter au contrôle des braquets, 15 mn avant le début des épreuves vitesse et route.

Ils ne devront pas quitter la zone à l'issue du contrôle.

Toute fraude sera sanctionnée au classement à la dernière place de l'épreuve concernée. Les roues à bâtons ou lenticulaires ne seront pas autorisées.

Un deuxième vélo est autorisé pour toutes les catégories pour l'épreuve de Cyclo-cross.

1.3 - Pédales

Pour le cyclo-cross, les pédales automatiques sont autorisées.

Pour toutes les épreuves, les courroies sur pédales automatiques sont interdites.

1.4 - Abandon

Le concurrent qui abandonne lors d'une épreuve sera classé à la dernière place de celle-ci. Il pourra disputer les épreuves suivantes s'il justifie son abandon auprès des arbitres.

2/ ÉPREUVE D'ADRESSE

Cette épreuve chronométrée, concerne uniquement les U9 sur un tracé déterminé par la Commission jeunes.

Elle se déroule sur une surface **bitumée (cf photos aériennes ci-dessous)**.

La reconnaissance du parcours par les éducateurs accompagnés des arbitres sera effectuée 30mn avant le départ de l'épreuve. Les éducateurs pourront ensuite reconnaître le parcours, à pied, avec leurs coureurs.

Les coureurs devront être présents dans la zone d'attente 10mn avant le départ dans l'ordre croissant des dossards. Cette zone doit permettre au jeune cycliste de se préparer (mise en place des cales- pieds, dépose du bidon...) et de s'élancer. Le chronométrage débute au passage de la ligne de zone.

Aucun entraînement sur le parcours ne sera toléré ; tout manquement à cette règle entraînera le déclassement de l'intéressé en dernière place de l'épreuve.

Seul le bris de matériel ou la crevaison dûment constaté par les arbitres permettra un nouveau départ.

Chaque pénalité fera l'objet d'un décompte de 5 (cinq) secondes.

Il sera compté un maximum de 6 fautes par jeu.

Le refus de jeu se traduira par une pénalité en temps de 1'30 (1 minute et 30 secondes).

LES JEUX D'ADRESSE sont définis comme suit :

U9 - 5 jeux

1. N°9 bis page 33
2. N° 1 page 28 Entonnoir (liteaux)
3. N° 35 page 52 Passage sous double barre (2m X 2m)
4. N°7 page 30 Slalom irrégulier fléché

5. N°38 Barre tombée **PÉNALITÉS :**

Identique au référentiel des jeux sauf pour tout jeu évité, la pénalité sera de 1 minute et 30 secondes.

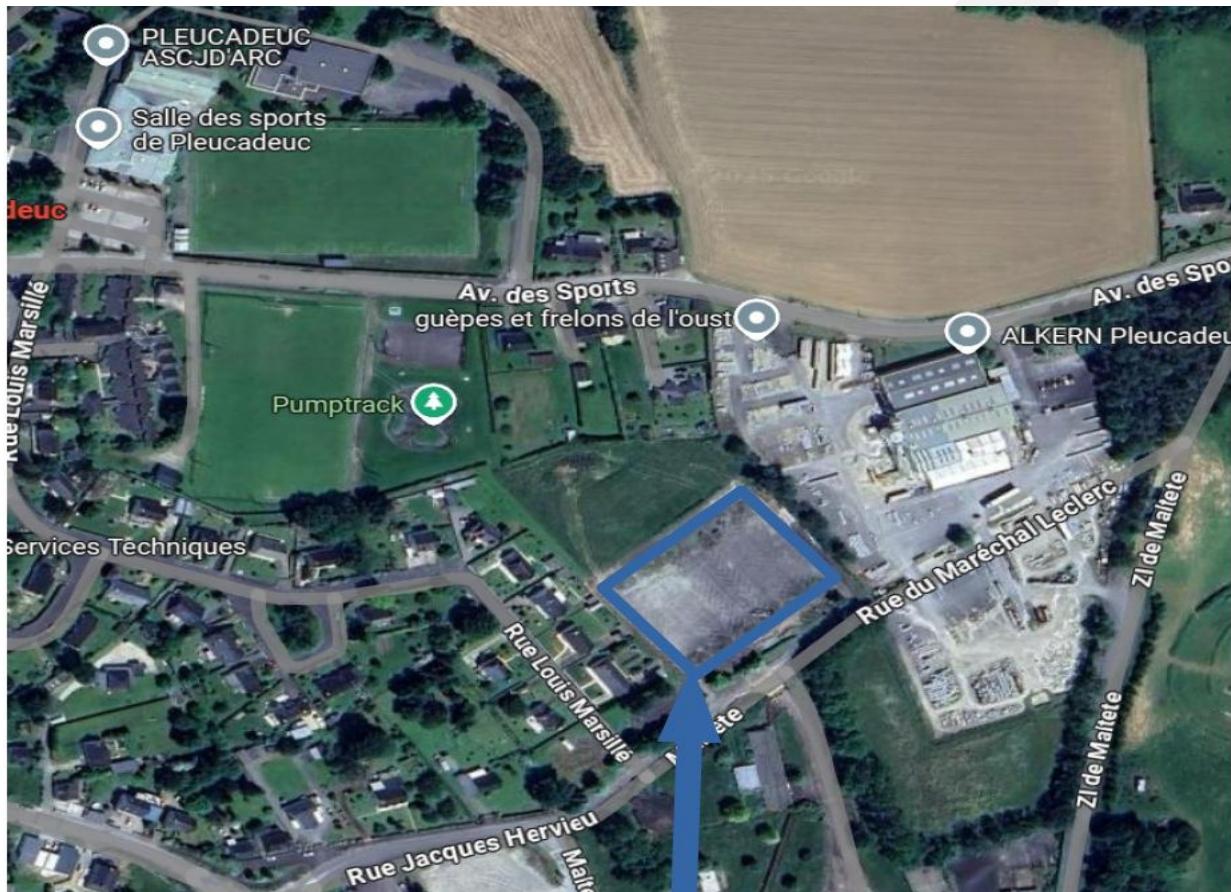
3/ U11 et U13 MECA-JEUX

1. Reraillement plateau avant. (le vélo de cet atelier sera mis à disposition par le club organisateur – chaîne propre)
2. N° 39 page 54 Slalom décalé (4 quilles : modèle de droite) (espace de 3 mètres en longueur et 2m50 en largeur)
3. N° 24 bis page 47 Prise et pose bidon dans un cercle de quilles
4. N°17 page 41 Simple huit
5. N° 38 page 53 Barre tombée **PÉNALITÉS :**

Identique au référentiel des jeux sauf pour tout jeu évité, la pénalité sera de 1 minute et 30 secondes

Espace Gymkhana (épreuves d'adresse U9 + Méca Jeux U11/U13)

COMITÉ DE BRETAGNE CYCLISME



EPREUVES D'ADRESSE (U9) + MECA-JEUX (U11/U13)

4/ EPREUVE DE CYCLO-CROSS

Elle se déroule sur un circuit entièrement sécurisé en espace vert. Le circuit sera à parcourir une fois par les coureurs.

Cette épreuve chronométrée, concerne tous les coureurs.

Les départs seront donnés par tirage au sort par série de 4 coureurs.

La reconnaissance du circuit se fera à pied.

La crevaison ou le bris de matériel dûment constaté par les arbitres permettra un nouveau départ en dernière série.

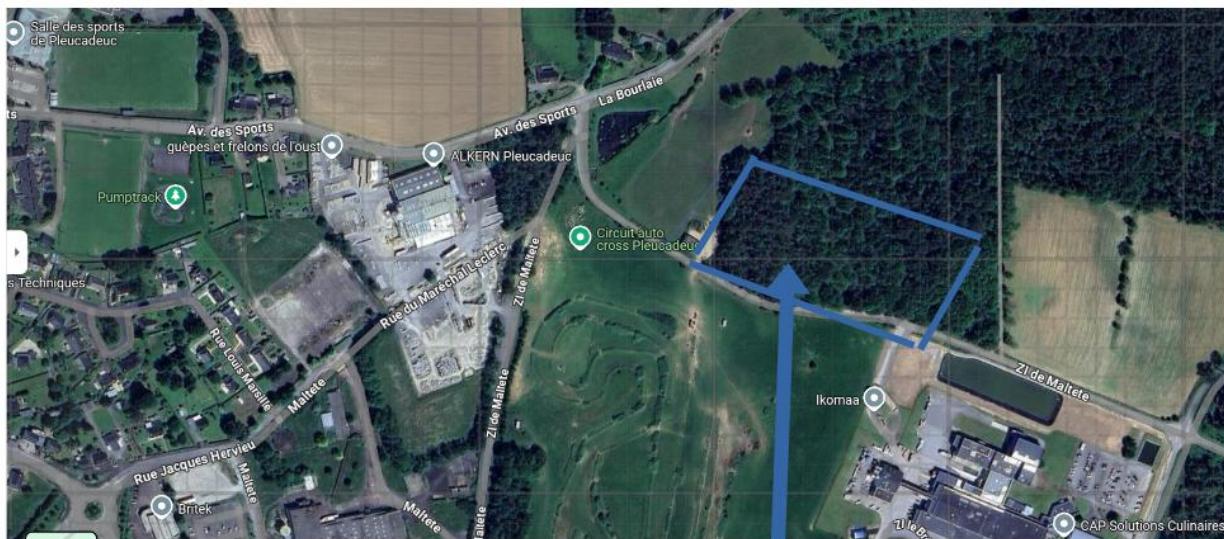
En cas de problème de chronomètre, le coureur concerné repartira en dernière série.

Toute sortie volontaire du parcours, constatée par un arbitre ou un signaleur, entraînera le déclassement de l'intéressé en dernière place de l'épreuve de sa série,

Toute aide extérieure apportée à un concurrent entraînera le déclassement en dernière place de l'épreuve de sa série ; un arbitre sera placé à mi-parcours pour aider le jeune coureur en cas d'incident : saut de chaîne....

VTT sans cornes autorisé pour toutes les catégories.

Épreuves de cyclo-cross



Cyclo-cross

5/ ÉPREUVE DE VITESSE

Les départs seront donnés dans l'ordre croissant des dossards.

Epreuve chronométrée, **départ arrêté et tenu : roue avant 1 mètre avant la bande chrono de la ligne de départ** concernant toutes les catégories,

Le coureur, tenu par un éducateur, s'élancera seul au signal du starter désigné par le Club organisateur. Le chronométrage se déclenchera automatiquement au passage sur la ligne de départ.

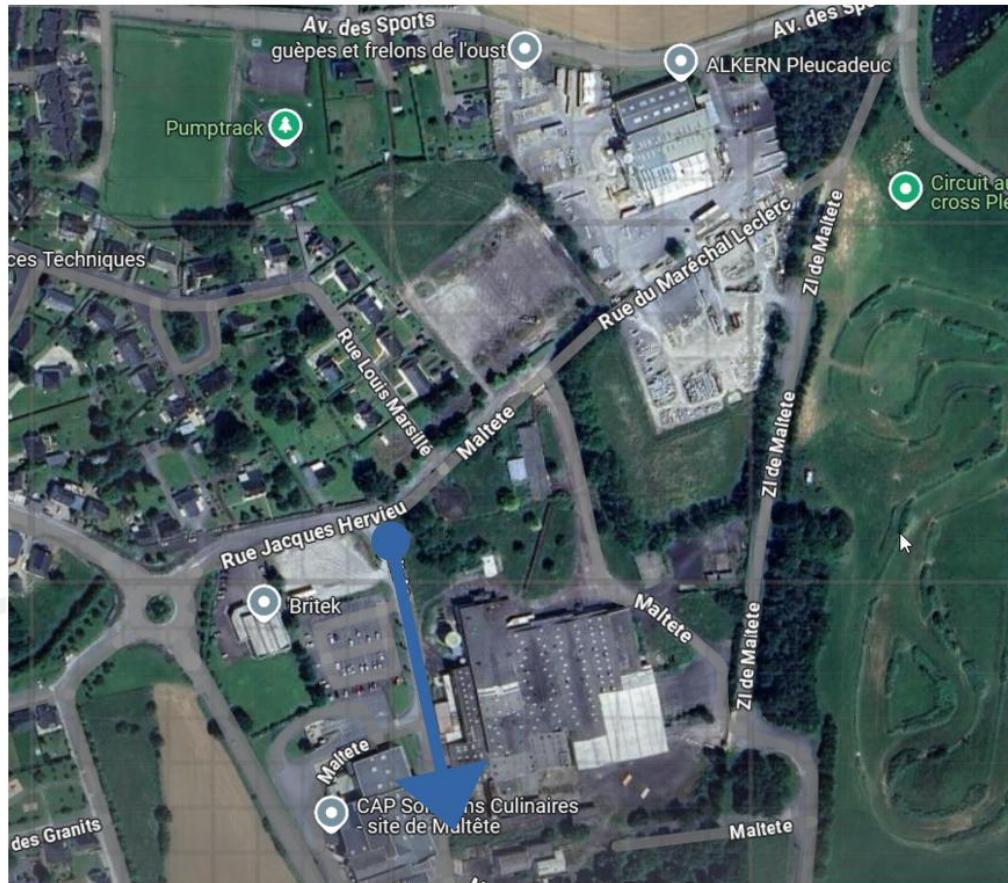
Une crevaison, un bris de matériel, une chute ou incident électronique dûment constaté par les arbitres autorisera un nouveau départ ; à l'inverse, un saut de chaîne, un déchaussage ou un décentrage de roue après le franchissement de la ligne de départ ne générera pas de nouveau départ,

Le jour même de l'épreuve, aucun passage sur la zone de l'épreuve ne sera toléré avant le départ officiel,

L'accès à la table de chronométrage sera interdit à toute personne autre que le chronométreur et les membres du jury. Les résultats seront affichés, pour information, à proximité de la zone d'arrivée,

Toutes les catégories effectueront un sprint de 70m.

Épreuves de vitesse



Vitesse

6/ ÉPREUVE SUR ROUTE

Cette épreuve concerne toutes les catégories,

L'épreuve se déroule sur circuit fermé de 2,5km. Il sera à parcourir plusieurs fois suivant la catégorie

CATÉGORIE	DISTANCE	NOMBRE DE TOURS
U9	2,5 km	2
U11	2,5km	4
U13	2,5km	6

Les concurrents seront rangés sur la ligne de départ selon leur classement à l'issue des épreuves matinales.

Le départ libre sera donné à la ligne d'arrivée.

La reconnaissance du circuit sera autorisée, sous la responsabilité des éducateurs, après sa fermeture à la circulation.

Les bidons sur les vélos sont autorisés pour la catégorie « U13 ». Les ravitaillements pendant l'épreuve sont en revanche interdits.

Les dépannages après crevaison constatée par les arbitres se feront exclusivement dans la zone prévue à cet effet à proximité du podium d'arrivée (pas de tour). Le changement de vélo est interdit. Le non-respect de ces règles se traduira par le déclassement du coureur en dernière position de l'épreuve,

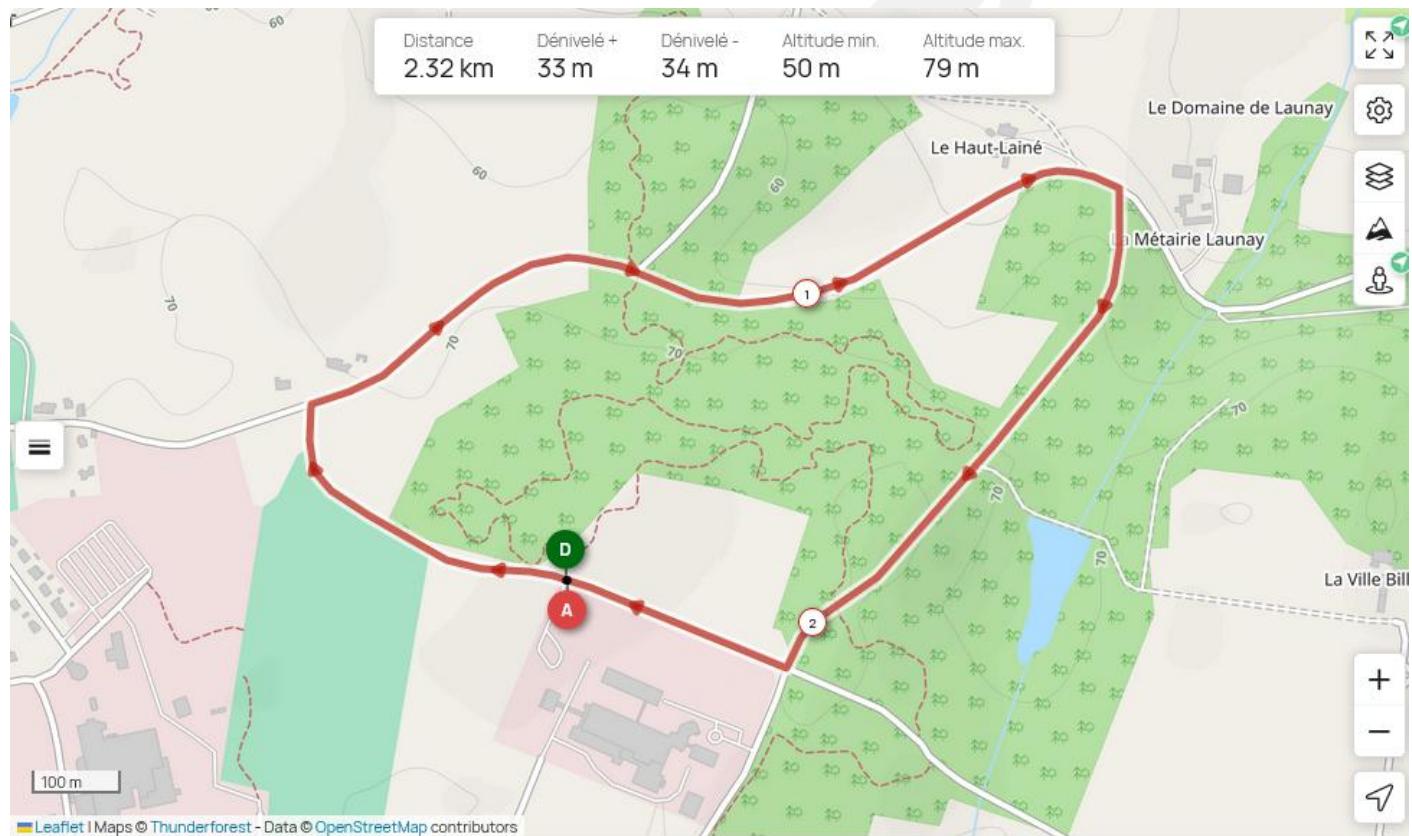
Par mesure de sécurité, deux éducateurs à vélo équipés de leur casque, gants et d'un baudrier de sécurité accompagneront le ou les derniers de chaque épreuve.

L'arbitre présent dans la voiture ouvreuse se chargera de noter les concurrents doublés.

Il est rappelé aux jeunes compétiteurs qu'il est interdit de lever le ou les bras lors du passage sur la ligne d'arrivée sous peine de déclassement.

Après l'arrivée, il est interdit de repasser sur la ligne à contre sens.

Épreuves de Route



ANNEXE 1 **HORAIRES**

Horaires	Lieu	Epreuve	Observations
7h45	Salle des sports de Pleucadeuc (Complexe polyvalent, 56140 Pleucadeuc)	Accueil des équipes, contrôle des licences Remise des dossiers aux responsables d'équipe désignés sur le bulletin d'engagement	
8h	Salle des sports de Pleucadeuc	Réunion du jury et des responsables d'équipes : règlement, horaires, déroulement des épreuves	
8h20		Début des reconnaissances	
9H00		Début des épreuves	
12H40	Salle des sports de Pleucadeuc	Repas – Point restauration / grillades (cf annexe 3 – page 18/19 – point « R »)	
14H00	Circuit route	Début reconnaissance circuit route	
16h00	Salle des sports de Pleucadeuc	Fin des épreuves route. Réunion du jury et arbitres pour bilan des épreuves de la journée	
16H30	Salle des sports de Pleucadeuc	Animations	
17H00	Salle des sports de Pleucadeuc	Rassemblement des équipes Cérémonie protocolaire	

COMITÉ DE BRETAGNE CYCLISME

Épreuves du matin

	8H					9H					10H					11H					12H					13H							
	0	10	20	30	40	50	0	10	20	30	40	50	0	10	20	30	40	50	0	10	20	30	40	50	0	10	20	30	40	50			
Cyclo-Cross				RECO U13			U 13					RECO U11		U 11					RECO U9		U 9												
Vitesse				CTRL BRAQUET U11	U11		CTRL BRAQUET U9		U9									CTRL BRAQUET U13	U 13														
Adresse				RECO U9	U9																												
Méca-Jeu													RECO U13	U13							RECO U11	U 11											
Route																																	

Épreuves de l'après-midi

	14H					15H					
	0	10	20	30	40	50	0	10	20	30	40
Route	Reco	U9	U11				U 13				

Avant les épreuves sur route un contrôle braquet sera effectué pour chaque catégorie.

Protocole de fin

Les résultats seront proclamés lors d'une cérémonie de clôture dans la salle des sports de Pleucadeuc et débutera 1h15 environ après la fin des épreuves sur route, c'est-à-dire à partir de 17h environ.

ANNEXE 2

BULLETIN D'ENGAGEMENT

Document à retourner par mail :edc.veloce@gmail.com

CLUB	RESPONSABLE	TÉLÉPHONE	EMAIL

PRÉVOIR UN VRAI CHRONO (PAS DE TÉLÉPHONE PORTABLE)

RETRAIT ET SUIVI DES DOSSARDS

NOM DU RESPONSABLE	FONCTION

Le responsable désigné ci-dessus sera porteur d'un badge distinctif (délivré par l'organisateur). Les dossards des licenciés absents devront être rendus avant la 1ère épreuve aux organisateurs

CONTRÔLE DES ÉPREUVES

Chaque club devra fournir 2 arbitres (article 4 du règlement). A défaut, de personnes qualifiées, le club désignera 2 bénévoles.

NOM ET PRÉNOM	QUALIFICATION	EPREUVE SOUHAITE (1)

(1)Dans la mesure du possible et en lien avec les contraintes d'organisation, les personnes seront positionnées sur les épreuves mentionnées (jeux d'adresse, cyclo-cross, vitesse).

BULLETIN D'ENGAGEMENT

Épreuve

DATE	LIEU ET TITRE DE L'ÉPREUVE	CLUB ORGANISATEUR
	TROPHEE REGIONAL DES ECOLES DE CYCLISME	

Le club engagé

DATE DE L'ENGAGEMENT	N° DU CLUB	NOM ET ADRESSE DU RESPONSABLE DE L'ECOLE DE VÉLO	CLUB

NOM ET PRÉNOM (en majuscules)	SEXÉ	CAT.	DATE DE NAISSANCE	N° LICENCE
		U9		43
		U9		43
		U11		43
		U11		43
		U13		43
		U13		43

FÉMININES

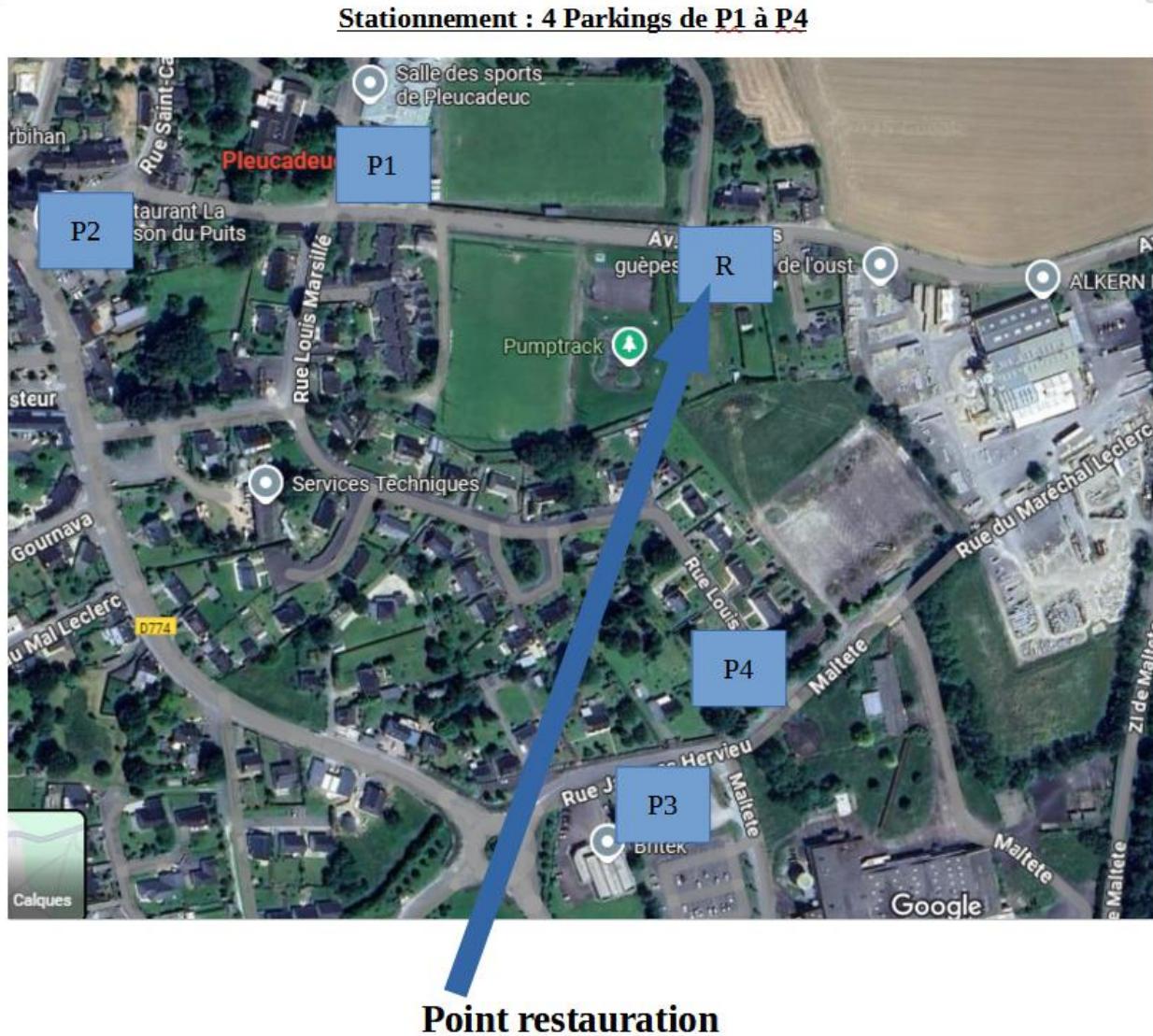
NOM ET PRÉNOM (en majuscules)	SEXÉ	CAT.	DATE DE NAISSANCE	N° LICENCE
		U9		43
		U9		43

LES ENGAGEMENTS DEVONT ÉGALEMENT ÊTRE FAITS VIA CICLEWEB

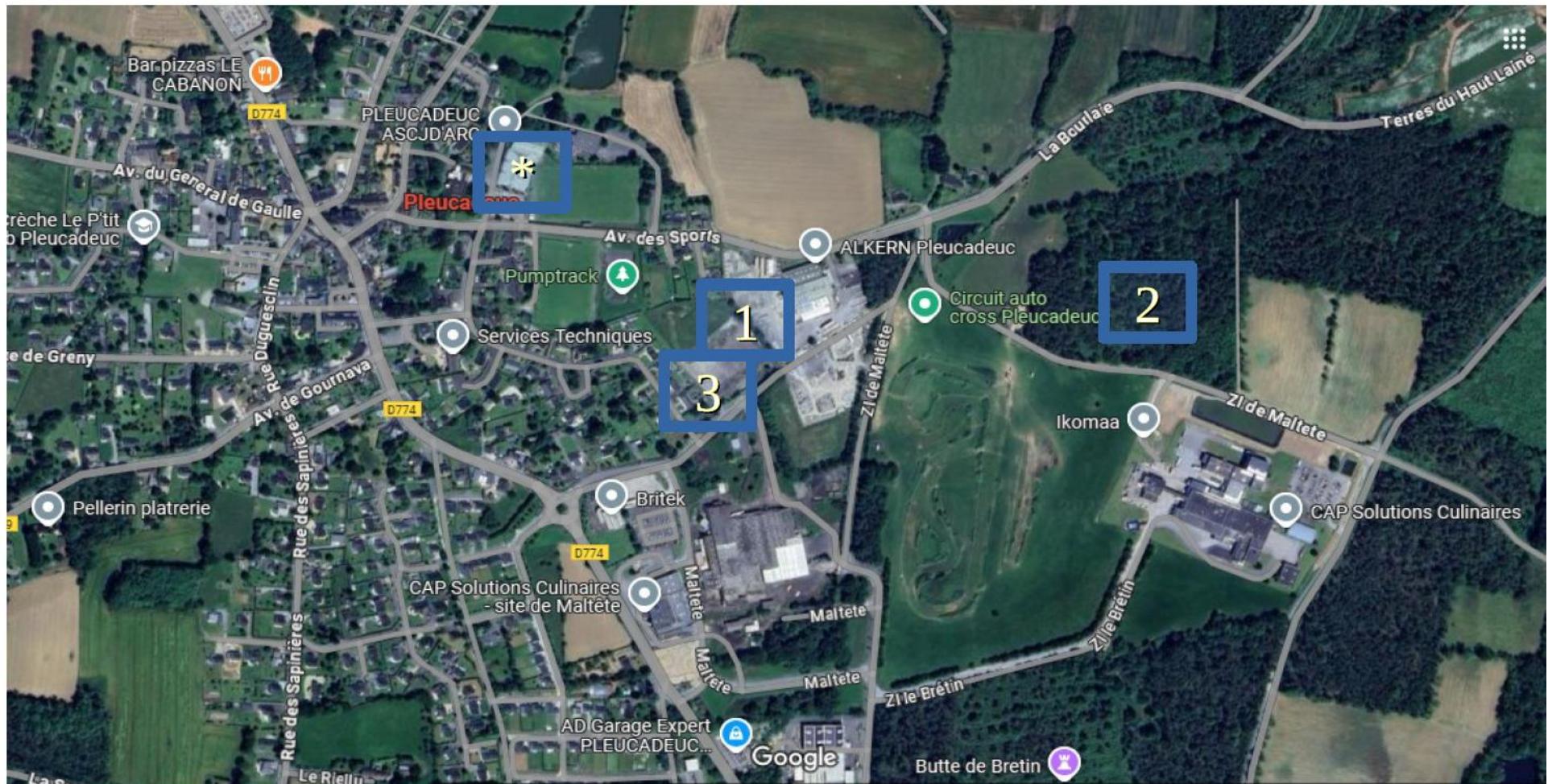
Signature du Responsable et cachet du club

ANNEXE 3

PLAN DU SITE



Lieux des épreuves – implantation générale



* : Salle des sports de Pleucadeuc (Complexe polyvalent, 56140 Pleucadeuc)

1 : Adress et mecajeux / 2 : Cyclo-cross / 3 : Vitesse